

St Pierre en Auge, le 11 mai 2020.

Le principal
Aux parents d'élèves de 6° 5° ULIS

Objet : réouverture du collège le 18 mai pour les 6°5° ULIS

Le Principal

Vincent TROCHERIE

Madame, Monsieur,

Secrétariat

Laëtitia GALLO

Standard :
02.31.20.84.70

Fax :
02.31.20.41.95

Mél :
ce.0141272g@ac-caen.fr

Route de Lieury
B.P. 49

14170 ST PIERRE EN AUGÉ

La réouverture du collège pour les élèves de 6°5°ULIS est programmée le lundi 18 mai.

Afin de répondre aux exigences du protocole sanitaire national qui s'impose à tous les établissements du second degré, l'accueil de votre enfant va s'organiser dans les conditions suivantes :

- **Accueil des élèves de 6° et 5° ULIS en salle ULIS avec l'enseignante Mme Charras et l'AESH, Mme Pattier.** Du 18 au 28 mai, les inclusions ne pourront être assurées. Les élèves dont les parents feront le choix de garder leur enfant à la maison suivront dans ce cas les cours à distance via l'ENT et Pronote. L'emploi du temps des classes est provisoirement modifié.
- Le service de demi-pension sera ouvert. Des paniers repas seront fournis aux élèves qui déjeuneront dans la salle du restaurant scolaire. Les PAI seront mis en œuvre comme d'habitude. Dans la mesure où les élèves seront présents en alternance, la facturation pour la période à partir du 18 mai tiendra compte du calendrier de présence des groupes dans l'établissement. La présence des élèves sera réputée effective jusqu'à la fin de l'année.
- Les salles de classe seront aménagées (photos sur le site du collège), les déplacements et les circulations encadrés toujours selon le protocole sanitaire national. Le rythme de la journée sera également adapté à chaque classe et niveau avec des récréations et des temps de repas en décalé.
- Un protocole particulier visant à respecter les gestes barrières et la distanciation physique est mis en place. **Les élèves dès leur arrivée devront être équipés de masques (type grand public), respecter une distance d'un mètre avec le camarade le plus proche.** A l'entrée du collège, un surveillant accueillera votre enfant en lui donnant une dose de gel hydroalcoolique pour les mains, un masque jetable (1 par demi-journée) et sera ensuite conduit vers une zone d'attente avant d'entrer en classe. A la sonnerie, ils seront conduits en classe selon un parcours propre à chaque niveau (6°, 5°) ou unité (ULIS). Les classes ne se croiseront pas. Les élèves d'ULIS accéderont à leur salle de classe par l'escalier du bâtiment B.
- Le premier jour, lors de la 1^{ère} séance, Mme Charras donnera une information sur la sécurité sanitaire et fera un point sur le travail réalisé à la maison depuis le début du confinement.



- **Le port du masque pour l'élève sera obligatoire dans toutes les situations où la distanciation d'un mètre ne sera pas garantie, c'est-à-dire pendant les récréations, les circulations, la pause méridienne** (excepté le temps du repas). Pendant les heures de cours, le port sera recommandé.
- Le port du masque sera également obligatoire pour les personnels dans toutes les situations où les règles de la distanciation risquent de ne pas être respectées.
- Les locaux et les matériels seront systématiquement nettoyés et désinfectés quotidiennement selon le protocole sanitaire national.
- Du gel hydroalcoolique et des lingettes désinfectantes sous le contrôle d'un adulte seront à disposition dans chacune des salles.
- Le service d'infirmerie fonctionnera. Un protocole pour traiter les suspicions de cas Covid-19 est mis en place.

Pour conclure, **le retour en classe se fait sur la base du volontariat**, comme le prévoit la circulaire du 04 mai. Si à la suite de cette information, les responsables légaux ne souhaitent pas remettre leur enfant au collège, celui-ci aura la possibilité de suivre les activités scolaires à distance via l'ENT et Pronote. Les parents pourront par la suite revenir sur leur choix et remettre leur enfant au collège (en nous en informant 24h auparavant). Pour les enfants présents au collège à partir du 18 mai, leur présence est considérée comme effective jusqu'à la fin de l'année. Pour des raisons de bon fonctionnement, de suivi scolaire, on ne pourra accepter une présence discontinue.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal
Vincent TROCHERIE

Coupon réponse à retourner au collège par mail ou voie postale ou à déposer dans la boîte aux lettres du collège le plus rapidement possible (avant vendredi 15 mai)

Je soussigné, (Nom- Prénom)....., responsable légal de l'enfant (Nom prénom) scolarisé en classe de déclareⁱ, compte-tenu des conditions d'accueil énumérées ci-dessus :

- Remettre mon enfant au collège à partir du 18 mai (ceci de façon continue, sauf situation exceptionnelle –maladie, événement familial) et m'engage à prendre la température de mon enfant tous les matins avant de le déposer au collège (cf fiche parent)
- Garder mon enfant à la maison (en gardant la possibilité de l'envoyer de nouveau dans les jours et semaines qui suivent)

Signature

ⁱ Rayer la mention inutile